

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 18

Artikel: Hirondelles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

De la Morges à la Venoge.

DE Lausanne, les promeneurs se portent de préférence du côté de l'est. On dit que ce sont les crus généreux de Lavaux qui les attirent. Autrefois, possible. Mais, aujourd'hui, où il est bien porté de ne boire que du vin de fontaine, il faut croire que cet exode vers l'orient n'est plus qu'un effet d'une séculaire habitude. On comprend d'ailleurs l'attrait qu'exerce le paysage vu, par exemple, des hauteurs de Lutry, de Cully ou du Signal de Chexbres. Cependant, d'autres régions, guère plus éloignées de la capitale, offrent des panoramas ou des curiosités naturelles dignes de la même admiration.

Montons, si vous le voulez, de Morges à Vufflens-le-Château. L'horizon s'élargit à mesure que vous vous élevez, et, arrivé sous les murs du manoir, vous avez devant vous la nappe entière du Léman et sa couronne de cimes où le Mont-Blanc brille comme un gigantesque diamant. Si, rassasié de ce spectacle incomparable, vous éprouvez le besoin de vous isoler en des parages moins ouverts et d'une poésie plus intime, un sentier longeant un ruisseau vous conduira en deux minutes aux méandres de la Morges. En ce point-ci, cette rivière est assurément une des plus pittoresques du canton de Vaud. Les chênes, les frênes et les acacias lui font un dais plein de mystère et de fraîcheur, et, dans les sous-bois, on marche, en ce moment du moins, sur un tapis brodé de scyilles, de pervenches et d'anémones. Au commencement d'avril, les berges se parent en outre de l'or des jonquilles, la fleur chère de nos amis de Morges, qui accourent le dimanche en bandes joyeuses pour rapporter au logis des gerbes éclatantes comme des soleils.

Deux ou trois passerelles ont été jetées sous la feuillée, par dessus les cascates de la Morges. On peut ainsi flâner d'une rive à l'autre le plus gentiment du monde. En prenant par le petit pont le plus rapproché du château de Vufflens, on arrive au village de Monnaz, d'où se présente de nouveau, dans toute son ampleur, la vue du lac et des Alpes. Mais il vaut la peine de poursuivre la promenade dans la direction de Reverolle et d'Apples, ne fût-ce que pour jouir du tableau circulaire où le Jura et la croupe jorassique ferment l'horizon au nord-ouest et au nord-est. Perché sur un coteau planté de vignes, Reverolle est un belvédère dont la beauté m'était inconnue jusqu'ici. Si Bedeker était équitable, il le marquerait de trois astérisques dans ses Guides. Il signalerait avec la même sollicitude les belles échappées qu'on a d'Apples sur une nature singulièrement vaste, ses maisons cossues, ses jardins pleins de fleurs et ses bonnes vieilles auberges.

« Que pensez-vous du vin de Reverolle ? » me demandera peut-être quelque lecteur avide d'être instruit sur toutes choses. Je lui répondrai que les gens de l'endroit n'ont pas la prétention de le mettre sur le même rang que l'Epresses ou le Féchy, ce qui n'empêche pas qu'il ne semble très agréable aux palais non blasés, comme

tous les crus de chez nous, absolument purs et qu'on vous sert bien frais.

Le vin de Gollion lui-même, sur lequel s'est exercée la verve narquoise des chansonniers, est tout bonnement un nectar, — oui, messieurs, un nectar, — pour peu que vous soyez altéré et que votre estomac ait, comme dit l'autre, bonne conscience. C'est ce dont j'ai pu me convaincre une fois de plus au retour d'une printanière promenade à la Tine de Confens.

La Tine de Confens ! Voilà encore un endroit où l'on ne rencontre pas des Lausannois tous les dimanches. Le doyen Bridel l'a bien fait connaître au grand public, il y a un siècle, en une page charmante ; mais le grand public redoute de faire aujourd'hui une demi-lieue à pied. C'est la distance qui sépare La Sarraz de ce phénomène de la nature. De la gare on monte au bourg que domine son château, moins gracieux, mais tout aussi fièrement campé que celui de Vufflens, et l'on suit dans toute sa longueur une rue où plus d'une maison a conservé son aspect d'avant la domination bernoise. Au sortir de La Sarraz, on peut descendre au pont de la Venoge et suivre la rive droite, ou bien prendre par le pont qui franchit un petit bras du Nozon. De modernes villas s'alignent de ce côté-ci, en face d'un paysage de collines entrecroisées, par dessus lesquelles apparaissent les bleus sommets des Alpes. Après un brusque contour de la route, on arrive par là au-dessus de la cuve où se précipitent la Venoge et le Veyron. Pour en visiter le fond, il faut s'engager sur la passerelle posée presque à ras des ondes écumantes de ce dernier cours d'eau. Un vrai sentier alpin, zigzaguant autour d'un mamelon boisé que le printemps constelle de délicates corolles des hépatiques, vous mène alors à la Tine même, dans la buée des deux cascades qui l'ont creusée et qui la remplissent de leur fracas assourdissant, quand le volume des rivières atteint son maximum, comme en ces jours-ci.

On regagne La Sarraz par le côté droit de la Venoge, où se trouvent une fabrique de couvertures et, dans le bâtiment d'une ancienne papeterie, cette fromagerie où se font ces délicieux « sarrazins », dont le renom a depuis longtemps dépassé les bornes de notre pays. Au-dessus de la manufacture de couvertures, les roches de la rive gauche sont littéralement mitraillées par un jet d'eau du diamètre du corps humain, écoulement, à une pression formidable, du canal qui alimente la fabrique. Ce curieux spectacle n'est sans doute visible qu'aux heures où cesse le travail des tisseurs de couvertures.

Les berges de la Venoge, où le buis croît en abondance, n'offrent pas des vues aussi étendues que celles qui s'étalent autour de Vufflens-le-Château, d'Apples et de Reverolle ; mais on y rencontre à chaque pas des recoins d'un pittoresque imprévu et charmant, morceaux de Suisse inconnue qui vous reposent agréablement de l'aspect des régions à tramways, à automobiles et à hôtels-palaces en béton.

V. F.

Ce n'est pas la même chose. — Enfin, monsieur, vous avez dit que j'étais un filou ?... un filou !

— Pardon, monsieur ! Je l'ai beaucoup entendu dire, mais je ne l'ai jamais répété.

Tout est là ! — On reprochait à l'un de nos historiens d'altérer parfois la vérité.

— Ah ! qu'importe, répondit-il, si le fait, tel que je le raconte, est plus intéressant que tel qu'il s'est passé !

L'effet. — Eh bien, demande un médecin, comment va votre oncle ?

— Mais il est revenu des bains, il y a deux mois, et nous avons eu le malheur de le perdre la semaine dernière.

— Oh ! c'est cela. Je vous l'avais dit d'ailleurs, je crois ; la cure ne produit son effet qu'au bout d'un certain temps.

Le serment des syndics.

Un de nos abonnés veut bien nous communiquer de vieux manuscrits, au nombre desquels nous trouvons la formule du serment que devaient prêter, à LL. EE. de Berne, les syndics des communes :

Serment pour les S^{rs} Scindics des Communes.

PROMETTENT d'être fidèle sujet de LL. EE. de Berne & obéissant serviteur au Conseil soit assemblée de Commune, leur honneur et avantage rechercher, Et la perte éviter de tout leur pouvoir.

Qu'il exigent fidelement tous les droits et revenus appartenans à leur Commune pour en rendre un bon & fidèle Comptable, lors qu'après l'exercice de leur charge Ils en seront appelés & Commandés par ledit Conseil.

Que Lors qu'ils sagira de choses necessaires & utiles pour le Bien et profit de leur Commune pour peu que le fait soit important Il se conduira suivant les avis & Conseil du president du Conseil soit des S^r Justicier ou à leur deffaut de quel'un des S^r Chargeayans les plus entendus sans rien gerer que par leur Consentemens.

Qu'ils surveilleront sur les Biens & revenus de leur Commune sans aucunement les diminuer ou disperger, pour en faire son propre avantage, au contraire les reduira à Celui de la Commune pour les porter en Conte de même aura soin particulièrement de faire feire les manœuvre Commune dans les tems propre de les faire.

De plus devra se rencontrer aux assemblées de Paroisse & de Commune toutes fois & quantes qu'il en recevra les ordres Et enfin en toutes choses remplir leur devoir fidelement & Loyalement, Ainsi qu'ils souhaitent que Dieu leurs soit Propice a la vie et a la Mort.

Hirondelles.

Il ne s'agit pas des printaniers oiseaux que les poètes ont célébrés en toutes langues.

Non, les hirondelles qui m'intéressent sont absolument humaines et doivent leur sobriquet

générique à une simple coïncidence : ces hirondelles-là flébarquent en nos cités en même temps que celles de nos poètes. Ce sont les ouvriers italiens venant faire « campagne ». Ce sobriquet ne les taquine guère. Ils seraient malvenus de s'en offusquer, eux-mêmes sont coutumiers de surnoms symboliques et imagés. D'accord unanime, ils appelaient naguère Victor-Emmanuel, *Boffone* — moustachu ; — Pie IX, *Nasone* — au grand nez ; — Léon XIII, *Testa secca* — tête sèche. — Et si nous les dénommons *hirondelles*, ils ne doivent pas s'indigner, car la comparaison, cette fois, est élégante, la satire inoffensive. Leurs moqueries, à eux, ne le sont point autant. Ecoutez-les dans ce wagon qui les amène de Brigue, écoutez-les discuter et se moquer en leur dialecte un peu dur et montagnard. Ce n'est pas la raillerie française, alerte et légère, c'est un sarcasme âpre, sans grande gaieté, parfois brutal, qui fait image par des touches vigoureuses et même réalistes. Et combien souvent ces jeux de langue aboutissent au jeu de couteaux.

Ils ont entassé leurs paquets hétéroclites sur les porte-bagages du wagon : sacs de voyage, valises, ballots, balluchons, outils, parapluies qu'ils ont trimballé sur leurs épaules et sur leur dos en passant le Simplon. Bientôt ils abandonneront ce mode pédestre ; ils passeront le tunnel, ce tunnel auquel ils ont vaillamment travaillé, collaborateurs modestes et inconnus des grands chefs, soldats courageux et ignorés d'une laborieuse armée. D'aucuns viennent chez nous depuis longtemps, ils connaissent le pays, ils l'aiment peut-être, ils y trouveront une relative aisance ; mais le sol de « là-bas » les attire et les appelle lorsque les premières neiges se font pressentir, lorsque le ciel s'embrume de nuées hivernales, lorsque les hirondelles s'assemblent pour le départ. Ils les ont suivies à l'arrivée, ils les suivent au départ avec la nostalgie du soleil et des plaines lombardes.

Ainsi, bon an mal an, trois cent mille travailleurs quittent la terre italienne pour aller au loin, très loin, parfois, transformés alors en « capital humain » qu'exploitent les agents d'émigration et les chefs d'entreprise.

Sobres, ils vivent de peu, économisent sous par sou, envoyant chaque quinzaine un mandat à la femme et aux gosses restés là-bas, pauvrement. Le rêve du plus grand nombre, c'est le lopin de terre au village, avec une maisonnette et un bout de jardin ; cela pour les vieux jours. Et, pour réaliser ce rêve, ils épargnent sans jamais spéculer. Ils ont la crainte des affaires capiteuses et aléatoires ; ils réservent leurs écus pour les placements de « tout repos » : la rente assurée.

Parfois, afin de hâter l'heure du bonheur envié, la femme quitte le pays et accompagne son homme. Ils s'installent en un logis assez vaste où des camarades viendront prendre leurs repas préparés selon la mode du village natal : polenta, buseca, maccarone, minestra, tagliarini, tout cela arrosé d'un gros vin du Piémont et plus souvent... d'eau fraîche. Ces gens paient peu, mais le ménage y trouve alors même son compte, et le portemonnaie s'arrondit. Et il arrive aussi, qu'encouragés par le succès, le mari et la femme oublient le départ des hirondelles. Ils hivernent. L'homme trouvant toujours quelque travail et la femme continuant pour deux ou trois hiverneux la « popote » accoutumée. Ainsi naissent des colonies, comme à Ausser-sihl-Zurich. On construit des écoles pour les mômes, des églises ; à côté de la population flottante, s'installe une population sédentaire, italienne elle aussi. L'arrivant retrouve dans ce quartier, un coin de la patrie, moins le ciel bleu ; il y est à l'aise, il ne souffre ni de la nostalgie, ni de l'inconnu. Mais alors même, leur but à tous n'a pas changé : gagner de quoi vivre leurs dernières années au delà des monts.

Hirondelles, toujours hirondelles, que le sé-

jour soit éphémère ou qu'il se prolonge durant plusieurs années, ce n'est jamais qu'un séjour ; et, tôt ou tard, enrichis ou grosjean comme devant, ils prennent leurs hardes pour retourner vers le nid natal que leurs épargnes rendront peut-être plus duveté et plus confortable

LE PÈRE GRISE.

Cubage des bois sur pied et abattus, par M. P. DE GENDRE, *insp. du 4^e arr. du canton de Fribourg*. — Voilà un tout petit, tout petit livre à qui les propriétaires de forêts, les agriculteurs, les marchands de bois, les gardes forestiers des communes vont faire chaleureux accueil. — Un petit résumé des tables complètes, que chacun puisse avoir constamment sur lui pour l'employer à l'occasion, tel est le but que l'auteur s'est proposé. — Grâce à son bas prix et à son peu de volume, ce petit carnet deviendra le compagnon indispensable de tous ceux qui de près ou de loin ont à faire des cubages ou des estimations de bois.

En vente chez MM. H. Butty & Cie, éditeurs, à Estavayer, et dans toutes les librairies. (Prix 60 ct.)

Témoïn. — Un avocat est appelé en qualité de témoin dans un procès. Comme il embrouille à dessein sa déposition, le président l'interrompt.

— Voyons, monsieur X..., oubliez votre profession un instant ; dites-nous la vérité.

Kif-kif. — Le président au prévenu :

— Alors, dites-moi, voici la troisième fois que vous êtes appelé devant le tribunal.

— J'sais bien, monsieur le président. Mais, que voulez-vous : ou bien je travaille, ou bien je travaille pas. Quand je travaille, on m'arrête pour vol ; quand je travaille pas, on m'arrête pour vagabondage. J'sais plus comment faire.

Excès. — Un brave homme souffre d'un mal d'intestins ; il s'en plaint à son docteur.

— Ce n'est rien, dit celui-ci. La tête et le ventre doivent toujours être libres...

— Mais, docteur, c'est que ce n'est plus de la liberté, c'est de la licence.

ECHOS DU PASSÉ

Eléments de notre caractère national.

Les luttes acharnées pour des formes politiques ne sont pas la seule destinée des peuples, et ceux-ci en tant que peuple, de même que pour chaque homme en particulier, ont un développement moral et spirituel à accomplir, comme ils ont aussi à aspirer sans cesse vers un monde plus élevé et plus pur que celui-ci, où tout est si vacillant, si misérable et si décevant.

E. GAULLIEUR.

L'UNITÉ du pays nous est donnée, sinon l'unité de race, et l'on pourrait résumer toute notre histoire, en disant qu'elle est un effort, inconscient d'abord, puis voulu, pour rentrer dans les conditions tracées par la nature, pour faire de la Suisse une nation. Notre patrie, bien qu'offrant dans son enceinte des diversités sans nombre, forme cependant, en géographie, un ensemble assez bien formé. La nature du pays est dans ses traits généraux assez analogue : c'est la montagne et le plateau ; par suite, dans les occupations du pays, domine la vie agricole et pastorale.

Mais cette vie elle-même a quelque chose de particulier. Notre climat est sévère, notre sol peu fécond : le travail seul, un travail opiniâtre et assidu, peut en tirer quelque chose, et le fruit n'en est le plus souvent qu'une médiocre aisance. Avec cette lutte de tous les jours contre la nature, cette conquête du pain quotidien, le sentiment de la dignité personnelle, de la valeur de l'homme, a dû se développer. Sous ce rapport, la Suisse entière a suivi les mêmes phases. Ce sentiment, comme on pouvait l'attendre, se traduit de bonne heure dans des institutions républicaines ; et, ce qui prouve combien ces institutions sont en rapport avec notre caractère,

de toutes les communes du moyen-âge, les communes suisses seules ont survécu. La base républicaine une fois admise, renforça les éléments d'unité morale qui existaient déjà, et leur en ajouta un nouveau. Rien n'imprime son cachet à un peuple, rien ne se mêle à toute sa vie, à toute sa pensée, comme la forme républicaine, dans laquelle tous les individus, le dernier et le premier, ont leur place et leur valeur. Quand peu à peu les républiques disparurent du sol de l'Europe, quand sous ce rapport la Suisse ne put plus se rattacher à personne, le sentiment de cette existence à part se fortifia d'autant plus.

Mais, à cette analogie fondamentale, que ce siècle-ci a surtout mise au jour, se joint une diversité non moins caractéristique. Rien de plus varié que le sol de la Suisse ; autant de vallées, autant de vies, autant d'intérêts divers. Comme nous occupons le sommet de tous les versants de la haute Europe, les races les plus différentes se sont rencontrées et groupées au milieu de nous. Après la diversité de races, est venue celle d'idées. La Réformation nous a séparés en deux confessions. Ces différences ne sont pas de celles dont on peut négliger de tenir compte ; elles sont dans la nature, elles sont fondées sur les grands événements de l'histoire, elles nous sont inhérentes. Mais elles se croisent trop pour nous diviser. D'ailleurs, en soi, diversité n'est pas toujours division ; elle est souvent richesse. D'après les raisons que nous avons indiquées plus haut, la base d'unité subsiste, et il s'agit de lutter contre les différences, non pour les détruire, mais pour les concilier. La condition d'existence du corps est, chacun le sent, l'existence des membres, et cette nécessité de compter sans cesse avec d'autres intérêts, d'autres pensées, d'autres sentiments, a contribué autant que les analogies générales à former l'esprit suisse.

Ainsi, vie commune dans ses traits fondamentaux, lutte de tous contre la nature, action continue et encore lutte dans la vie publique, lutte contre nous-mêmes, vis-à-vis des autres confédérés, tels sont les éléments qui ont formé notre caractère comme nation. Et ce caractère, quel peut-il être sous de telles conditions, si ce n'est le sens pratique, la conscience du devoir, en un mot le *sens moral* ? Tel est pour moi le trait distinctif de notre nature, ce qui fait de nous un peuple, et suffit pour compenser toutes les diversités.

TH. STEINLEN.

Le joli Mai.

Au « Conteur vaudois ».

AVRIL à mai cède la place :

Tout vit... mais mon esprit chagrin
Ne peut songer qu'aux Saints de glace :
Péregin, Mamert et Pancrace,
Destructeurs du fruit et du grain...
Mamert, Pancrace et Péregin.

Sous la forêt, tous les dimanches,
Pour cueillir les premiers muguets,
Les enfants s'en vont aux aguets...
Mais, au bois, les seules fleurs blanches
Sont les flocons tombant des branches :
Ils sont de neige, les muguets !

Quand enfin les fleurs sont écloses,
— Fleurs de pêchers et de pommiers
Dont les vergers sont blancs et roses, —
Voici venir les Saints moroses, —
De grêle et de vent coutumiers :
Ils sont déflurés, les pommiers !

Avril à mai cède la place,
Tout vit... mais mon esprit chagrin
Veut dénoncer les Saints de glace :
Péregin, Mamert et Pancrace,
Destructeurs du fruit et du grain :
Mamert, Pancrace et Péregin.

CHAMPÉDRY.